**EXAMEN DES PAUPIÈRES PAR LES DEPISTEURS DE CAS DE TRICHIASIS**

Le risque potentiel de transmission du COVID-19, soit d'un dépisteur de cas à une personne examinée, soit l'inverse, va nécessiter certains changements dans le dépistage des cas de trichiasis. **Le dépisteur de cas et la personne examinée doivent** **porter correctement un masque facial. En plus, le dépisteur de cas doit éviter de toucher la personne examinée**. Pour réaliser le dépistage de cas dans cet environnement, le dépistage de cas doit suivre les étapes suivantes:

* Utiliser une torche pour l'examen. S’assurer que la torche a une lumière très vive
* Examiner le patient dans une zone extérieure ombragée.
* S’assurer que vous êtes légèrement en dessous du patient, jamais au-dessus du patient.
* Demander au patient de regarder droit devant. Projeter la lumière de la torche par le côté. Tout d'abord, regarder le patient de face, puis de côté, tout en examinant le bord de la paupière supérieure et les cils pour voir si aucun cil ne touche le globe oculaire.
* Demander au patient de regarder en haut (regarder en haut, pas avec sa tête). Projeter la lumière de la torche par le bas vers le bord de la paupière. Ensuite, regarder de face, puis de côté, en recherchant les cils qui touchent le globe oculaire
* Demander au patient de soulever légèrement sa paupière supérieure en tirant doucement sur le pli cutané de la paupière supérieure à l'aide de son petit doigt (de préférence). Rechercher la présence de cils frottant sur le globe oculaire tout en éclairant par le bas.
* N'oublier pas de demander si le patient à épiler ses cils. S’il épile les cils, vérifier si les cils épilés ne touchent pas le globe oculaire.